

Sannois

SANNOIS
une volonté d'harmonie

en direct

Le magazine des Sannoisiens - N° 149 - SEPTEMBRE 2009



RENTÉE SCOLAIRE

Tout pour une rentrée réussie ! p.10-13

Sortez tous en circulations douces !

Samedi 12 septembre p.17

www.ville-sannois.fr

INFOS

> ASSOCIATIONS

Les associations doivent présenter leurs statuts et la composition de leur conseil d'administration et prévenir de tout changement (adresse, conseil d'administration...) auprès du service des Relations Publiques : 01 39 98 21 01.

Ces informations sont nécessaires pour la bonne gestion de vos dossiers et pour votre insertion dans le Guide pratique de la ville.

> COMMERÇANTS

Si vous reprenez un commerce existant ou si vous vous installez à Sannois, faites-le nous savoir, nous serons heureux de vous présenter.

Contacts

Service Économie : 01 39 98 21 19

Service Communication : 01 39 98 20 04

> RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Le Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale (CICAS) a cessé ses permanences à Sannois. Les personnes intéressées sont invitées à téléphoner au 0 820 20 07 01 où un rendez-vous leur sera proposé à Argenteuil, Franconville ou au siège du CICAS à Cergy.

> PRESTATIONS SOCIALES (CAF) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

► **Assistante sociale de la CAF** : les permanences ont lieu au Centre d'Action Sociale 26-28, avenue Damiette, lundi matin et vendredi après-midi. Prendre rendez-vous au : 01 34 26 46 31 / 01 34 26 46 32 / 01 34 26 46 33

► **Conseillère en économie sociale et familiale de la CAF** : les permanences ont lieu au Centre d'Action Sociale - 26-28, avenue Damiette, vendredi matin de 9h à 12h. Prendre rendez-vous au 01 34 26 46 31 / 01 34 26 46 33

► **Accueil CAF** : désormais, les allocataires doivent se rendre à Argenteuil (angle bd Héloïse et avenue du Gl de Gaulle) le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, ou à Saint-Gratien, à la Maison des Services Publics, Centre Commercial « Les Raguénets », le lundi de 13h30 à 16h.

> SERVICE JEUNESSE

Animations, sorties, loisirs, aide aux devoirs...
Renseignements et inscriptions :
Service Jeunesse – 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville
01 39 98 20 70

■ LA MAIRIE RECRUTE

- Un responsable de secteur pour le service Paysages et Cadre de Vie (adjoint technique de 1^{re} classe ou agent de maîtrise) .
- Un animateur pour le service des Conseils de Quartiers.
- Une éducatrice de jeunes enfants.

Adresser CV avec photo et lettre de motivation à M. le Maire – DRH – Hôtel de Ville – BP 60088
Place du Général Leclerc – 95111 Sannois Cedex



services de garde

■ MÉDECINS

► Le système de permanence des soins dans le département du Val d'Oise a été modifié.

Au cours des nuits (de 20h à 8h), des week-ends et des jours fériés, les personnes ayant besoin d'un médecin d'urgence doivent composer le 15. Elles seront en contact avec un médecin régulateur libéral qui leur donnera des informations sur le moyen le plus adapté pour résoudre la situation médicale urgente.

Ce système est contrôlé par l'Association des Médecins Libéraux pour la Permanence des Soins qui dépend directement du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Val d'Oise.

► SOS Médecins : 01 30 40 12 12

► Le cabinet de votre médecin est fermé ? Vous trouverez une permanence à la Maison Médicale de garde d'Argenteuil - 01 34 23 17 87 / 17 88, dans l'enceinte de l'hôpital Victor Dupouy (69, rue du Lieutenant Colonel Prud'hon - 01 34 23 24 25), tous les soirs de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 10h à 14h et de 16h à minuit.

■ PHARMACIES DE GARDE DU LUNDI MATIN

7 septembre FLORAND : 01 39 81 28 00 (2, boulevard Gambetta)

14 septembre LASJUNIES : 01 34 11 35 06 (Centre commercial rue de la Horionne)

21 septembre BOULBET : 01 39 81 20 53 (86, boulevard Charles de Gaulle)

28 septembre MASSON : 01 39 81 20 43 (23, boulevard Charles de Gaulle)

Les pharmacies sont ouvertes le lundi après-midi. En dehors des heures d'ouverture en semaine, les dimanches et jours fériés, appeler le commissariat de Sannois au 01 34 11 81 81 qui vous indiquera le pharmacien de garde.



Collecte des déchets

Respectez les jours et les horaires adaptés au tri et au ramassage de chaque déchet

Pour la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie, nous vous rappelons quelques règles.

► **LE BAC MARRON (ordures ménagères)** : collecte le matin, à partir de 5h15 : sortir le conteneur la veille de la collecte, à partir de 19h (17h pour les habitats collectifs). Il doit être rentré dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13h.

► **LE BAC JAUNE (emballages et papier)** : collecte le soir, à partir de 19h30 : sortir le conteneur le soir, à partir de 19h. Il doit être rentré au plus tard à 9h, le lendemain matin.

► **LE BAC VERT (collecte du verre)** : collecte le matin, à partir de 7h : sortir le conteneur, avec le bac jaune, la veille au soir et le rentrer le lendemain, dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13h.

■ **LE JOUR DE RAMASSAGE** varie en fonction du secteur d'habitation : pavillonnaire ou collectif. Le calendrier, distribué à chaque habitant, est disponible en Mairie et peut être demandé au Syndicat Emeraude.

■ **LES OBJETS ENCOMBRANTS** doivent être sortis la veille du jour de ramassage à partir de 19h. Prochains jours de ramassage :
secteur 1 : 3 septembre - secteur 2 : 10 septembre
secteur 3 : 17 septembre - secteur 4 : 24 septembre

■ Pour la récupération des **PRODUITS TOXIQUES** (peintures, solvants, huiles, batteries, produits de nettoyage, produits phytosanitaires...) vous devez vous rendre à l'ECO-SITE du Plessis-Bouchard (12, rue Marcel Dassault – parc d'activités des Colannes – 01 34 11 92 92). Ouvert de 10h à 20h sans interruption le lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche et de 14h à 20h le mardi et jeudi (horaires d'été jusqu'au 30 septembre). Vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

EN CAS D'INFRACTION : Une verbalisation peut être effectuée sur la base du non-respect de l'arrêté municipal réglementant les heures de sortie et de rentrée des bacs roulants pour ordures ménagères (amende de 11 € à 35 €).



Un Mémo Tri pour jeter utile...

« Où jeter quoi ? » : un Mémo Tri permet, grâce à un onglet, de visualiser rapidement les consignes pour bien trier les déchets. Il vous servira au quotidien ! Vous pouvez vous le procurer en Mairie.

Renseignements : Syndicat Emeraude – 01 34 11 92 92
syndicat.emeraude@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 24 septembre à 21h – Hôtel de Ville – Salle du Conseil Municipal – Une synthèse du compte-rendu du précédent conseil est affichée sur les panneaux administratifs à l'extérieur de l'Hôtel de Ville dans les 8 jours suivant la séance. Le compte-rendu intégral figure sur le site Internet de la ville : www.ville-sannois.fr

PERMANENCE DU MAIRE

Yanick Paternotte, Maire de Sannois – Député du Val d'Oise – Président de l'Union des Maires du Val d'Oise – vous reçoit, avec les adjoints, le lundi de 18h à 19h30, sans rendez-vous à l'Hôtel de Ville (4^e étage). Il vous donne également rendez-vous sur le marché le premier dimanche de chaque mois.

> A SAVOIR

SERVICES ADMINISTRATIFS

► **Aide aux démarches administratives**
Mercredi de 15h à 17h
46, bd Charles de Gaulle.

► **Permanences juridiques**
Les juristes de la Chambre Syndicale des Propriétaires et Copropriétaires de Paris Île-de-France vous reçoivent sans rendez-vous tous les jours de la semaine pour vous aider dans les domaines juridique, technique et comptable en copropriété, à Issy-les-Moulineaux – 21, rue J.-P. Timbaud, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.
Renseignements : 01 46 01 00 21
e-mail : cspcidf@wanadoo.fr
site internet : www.cspc.asso.fr

► **Allô service public**
Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État a mis en place un numéro de téléphone unique, le 3939, permettant à tout usager d'obtenir, en moins de trois minutes, une réponse ou une orientation à une demande de renseignement administratif. Ce numéro - 3939 - est accessible à partir d'un poste fixe, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h, au tarif de 0,12 € la minute.

Sannois en direct



Le magazine des Sannoisiens - N° 149 - SEPTEMBRE 2009



Ma ville	4-7
L'écho des quartiers	4
Résidentialisation des Buissons	5
Nouvelle ligne de bus	6
Bourses d'études	6
Mieux vivre	7
Grippe A	
Téléthon	

GROS PLAN Rentrée scolaire

10 - 13

la ville a investi
pour faire de
cette entrée
une réussite



Ça s'est passé...	8
Retour sur images	



Bulle d'air	9
Débroussaillage	
Tribune	



J'y vais...	14-16
Forum des associations	
Journée du patrimoine	
Fête ancienne	
Vendages festives	
Expositions	
Reprise des visites du Moulin	



Sports - Loisirs	17-18
Journée circulations douces	
Le galop	
Bilan du PAC	
Océane gymnastique	
La Flèche sannoisienne	

Agenda	19-20
Les rendez-vous de septembre	

Un numéro vert pour « Sannois en direct »

Vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas *Sannois en direct* ou, vous-même, vous le recevez de façon irrégulière ? Un numéro vert a été mis en place par la société de distribution afin de répondre au mieux aux attentes des habitants. Il s'agit du 0800 07 12 50. De même, une adresse courriel est mise à votre disposition par notre distributeur : sannois@champar.com. Vous pouvez également faire part de vos remarques au service communication de la ville au 01 39 98 20 04 ou adresser un courriel à presse@sannois.fr.

Direction de la publication : Yanick Paternotte
Rédaction en chef : Marie Baca
Rédaction : Corinne Gordet, Audrey D'Helf, Virginie Razungles
Photos : Mairie de Sannois, DR

Conception-réalisation-impression :
Imprimerie Moderne de l'Est
25110 - Baume-les-Dames
Imprimé sur du papier 100 % PEFC
issu des forêts gérées durablement



Magazine municipal de la Ville de Sannois
Mairie de Sannois - BP 60088 - 95111 Sannois Cedex
© 01 39 98 20 00 - www.ville-sannois.fr

édito



Le 23 juillet dernier, la loi Grenelle 1, qui vise à lutter contre le changement climatique et à mieux protéger la biodiversité, a été définitivement adoptée par le Parlement et renforce l'engagement de la France sur le chemin d'un développement raisonné. Si pour certains, ce ne sont que

paroles et effets d'annonce (comment militer pour la construction d'un circuit de F1 sur son territoire, supprimer un projet de Maison de l'environnement et se revendiquer Éco-département ?), pour d'autres c'est une étape indispensable afin d'assurer à tous une bonne qualité de vie.

En tant que député du Val d'Oise et maire de Sannois, je suis depuis longtemps engagé sur la voie du développement durable avec une spécialité : celle des transports.

La modification de nos modes de déplacement est - j'en suis intimement convaincu - un levier essentiel pour parvenir à une meilleure qualité de vie et à une ville plus durable. Ainsi, dès 1993, la ville de Sannois a acheté des véhicules propres : voitures électriques puis fonctionnant au GP et au GNV. Nous travaillons, depuis plusieurs mois, à la modification du plan de circulation et de stationnement avec une méthode de gouvernance associant les habitants et mêlant constat, expérimentation et bilan avant la décision définitive des élus.

Prochaine étape durable, samedi 12 septembre, avec l'incontournable Journée Circulations douces qui encouragera chacun à utiliser des modes de déplacements plus respectueux de la nature et de notre environnement. N'hésitez plus, laissez votre voiture au garage et venez découvrir les rues de Sannois, à pied, à vélo ou en rollers et profiter des animations Boulevard Kennedy !

YANICK PATERNOTTE

Maire de Sannois
Député du Val d'Oise
Président de l'Union des Maires du Val d'Oise

TRAVAUX

SUIVIS PAR LES SERVICES
TECHNIQUES DE LA VILLE

» Quartier Centre-Ville/Bel Air

- Maison de l'Enfance : suite des travaux d'aménagement. Fin des travaux prévue pour novembre 2009.
- Fermeture du square Alexandre Ribot, de juillet à novembre, pendant les travaux d'aménagement des accès à la Maison de l'Enfance. L'accès à l'École de Musique sera maintenu.
- Centre Cyrano : réfection des sols et des murs de la salle Roxane.
- Petit Chemin du Bel Air : Réfection partielle des trottoirs et de la chaussée.



» Quartier Gare

Poursuite des travaux de la gare.

» Quartier Loges / Gambetta

Mini-club Magendie : réfection des sols.

» Quartier Pasteur

Rue de Stalingrad : réfection de trottoir.

BIENVENUE À...

Mini Market – Alimentation
89, boulevard Charles de Gaulle
(à la place de Cadre de Vie).

Alexandre Services – Lavage, nettoyage
et rénovation de véhicules à domicile ou au
bureau (outils vapeur, finition à la main)
Remises spéciales aux Sannoisiens
06 50 78 99 73 / 01 93 81 12 19

Family Sphere – Garde d'enfants à domicile
4, avenue Damiette - 01 83 84 50 05
contact.sannois.95@family-sphere.fr
www.family-sphere.com

So Men – Prêt à porter pour hommes
Centre commercial Carrefour – 01 39 98 86 65

Micromania – Jeux vidéo
Centre commercial Carrefour – 01 39 81 13 58

Déménagements

Cadre de vie est transféré au
28, rue des Cressonnières – 01 39 80 51 36

Réouverture

Boulangerie Tradition de Sannois
a réouvert le 4 août 2009
6, Mail Paul Verlaine – 01 30 72 27 96

Participer

à la vie de votre quartier

Vous avez des idées pour votre quartier ou tout simplement envie de vous y investir ? Les conseils de quartier sont là pour ça ! N'hésitez pas à participer aux réunions des conseils de quartiers qui sont ouvertes à tous.

» Quartier Loges/Gambetta

mardi 1^{er} septembre - 20h45 - École Gambetta

» Quartier Centre-Ville/Bel Air

jeudi 3 septembre - 20h30 - Hôtel de Ville

» Repas de rue

Amenez votre panier repas et partagez vos spécialités culinaires avec vos voisins !

Samedi 12 septembre de 11h30 à 17h30 :

repas de la rue Carnot, pour les habitants du quartier Centre-Ville / Bel Air

» Quartier du Moulin

mardi 8 septembre - 20h30 - École Emile Roux

» Quartier Les Carreaux/Gaston Ramon

mercredi 9 septembre - 20h30

École Gaston Ramon

» Quartier Pasteur

jeudi 10 septembre - 20h30 - Self école Pasteur

» Quartier Voltaire

vendredi 11 septembre - 20h45 - Hôtel de Ville

» Quartier Gare

mercredi 16 septembre - 20h45 - Hôtel de Ville

Sylvie Enguerrand, Maire-adjoint chargé des Conseils de quartier, reçoit sans rendez-vous, le lundi de 18h à 19h30, à l'Hôtel de Ville.

Le Maire travaille pour vous

Yanick Paternotte, Maire de Sannois et Député du Val d'Oise, travaille chaque jour à l'avancée des projets sur Sannois.

» **2 juillet** : Présentation du projet de réaménagement de la place et du parking de l'église et du presbytère ;

» **3 juillet** : - Comité de pilotage avec la Ville d'Erment : étude de restructuration du quartier des Loges à la limite d'Erment (circulation, espaces privés et publics, réaménagement des commerces et des services publics : poste, bibliothèque) - Réunion de chantier sur la Maison de l'Enfance et le square Ribot ;

» **5 juillet** : Présence sur le stand de la Municipalité au marché ;

» **6 juillet** : - Rendez-vous avec Fatiha Benatsou, préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet du Val d'Oise. - Réunion de travail sur la réhabilitation du foyer de travailleurs immigrés du boulevard Gambetta, avec la DDEA (Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture) et ADOMA (organisme gérant le foyer) ;

» **8 juillet** : - Interview sur FR3 concernant les propositions sur les infrastructures du Val d'Oise pour les 20 prochaines années. - Dîner-débat, au Centre Cyrano, avec Christian Blanc, Secrétaire d'État aux Transports, sur l'aménagement des transports dans le Grand Paris ;

» **14 juillet** : Cérémonie départementale de la Fête Nationale à Cergy ;

» **15 juillet** : Réunion de travail avec Christian Blanc, secrétaire d'État aux Transports ;

» **16 juillet** : Réunion de travail sur le projet européen CAREX (TGV Frêt) ;

» **20 juillet** : Rencontre avec les artisans et industriels de la Vallée de Montmorency (AIBT) ;

» **Jusqu'au 25 juillet** : Présence à l'Assemblée Nationale ;

» **30 juillet** : - Rendez-vous avec Marie-Anne Bacot, Directrice générale du port autonome de Paris, chargée de préparer la future Autorité de Régularisation des Activités Ferroviaires (ARAF). - Fête aux centres de loisirs « Les Aubines » et « Les Coccinelles » ;

» **31 juillet** : Rendez-vous avec M. Katirs, Maire de Zeralda (près d'Alger), ville jumelée avec Sannois dans les années 50 ;

» **28 août** : Rendez-vous avec M. Gervais, Directeur de la ligne H de la SNCF (Paris/Persan-Beaumont).

» Arrêté municipal

La mendicité interdite sur la voie publique

Des actes de mendicité sont régulièrement constatés dans certains quartiers de la ville. Ils portent atteinte à la libre circulation des personnes qui y fréquentent, en particulier, des services publics et privés.

Ainsi, par arrêté municipal du 23 juin 2009, la mendicité est interdite du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009, sur des périmètres limités.

Plan de circulation et de stationnement : un bilan concluant



Depuis 2005, la ville travaille sur un nouveau plan de déplacement et de stationnement en concertation avec la population. Dans un souci d'efficacité, la municipalité a choisi de faire appel à un bureau d'étude spécialisé et de planifier le travail de concertation en trois phases : diagnostic, objectifs et concept multimodal, propositions.

Après plusieurs mois d'étude et une phase de test de 3 mois, le nouveau plan de circulation de la ville est définitivement mis en place. Le test a, en effet, été concluant sur la grande majorité des aménagements proposés.

Les mises en sens unique (rues Diderot, A. Duchesne, de l'Agriculture et des Lionnettes pour le quartier Pasteur ou encore Allée des Cormeilles pour le quartier Moulin/Bel Air) ont toutes accompli leur mission en permettant de

réduire les flux sans report dans les rues avoisinantes. Rue Pasteur, le sens unique a ainsi mis l'entrée de l'école en sécurité.

Seuls les riverains des rue du Bel Air et rue de Lorraine (quartier Moulin / Bel Air) souhaitent conserver leur double sens. Il est, dès lors, nécessaire de régler la circulation (priorité aux véhicules montants) et d'aménager la voirie avec du stationnement.

Plusieurs aménagements sont à l'étude afin d'améliorer encore la circulation sur la commune :

- angle des rues Cernay/Loti ou angle des rues Cernay/Magendie ainsi que boulevard de Cernay (à Ermont) : implantation de feux tricolores ;

- rue Keiser : mise en double sens afin de permettre l'entrée dans le quartier Voltaire par Joffre et ainsi limiter les flux de la rue Delaplace ;

- répartition de la circulation entre Delaplace/Pointes et entre Alsace/Saules Bridault.

Prochaine étape : le plan de stationnement qui devrait permettre de régler les problèmes de vitesse excessive dans certaines rues grâce à l'aménagement de places de parking.

Le bilan quartier par quartier est disponible sur le site Internet de la ville www.sannois.fr

Logement

Résidentialisation et réhabilitation de la résidence des Buissons



La Municipalité a validé le projet du bailleur Coopération et Famille concernant la residentialisation des espaces verts, des parkings et des accès ainsi que la réhabilitation des logements et des parties communes de la résidence des Buissons.

Les résidents, les riverains et les membres du conseil de quartier Pasteur sont conviés à une réunion de présentation, le 1^{er} octobre, à 18h30, à l'école Prat. Ils seront associés au

projet et auront la possibilité de donner leur avis notamment sur l'aménagement des espaces extérieurs (aires de jeux, espaces verts...).

Les travaux devraient débuter en 2010 pour une durée de deux à trois ans.

ANIMATIONS SENIORS

PROPOSÉES PAR LES ASSOCIATIONS DE LA VILLE

> L'Accueil Sannoisien

■ Voyage en Alsace

Du 23 au 26 septembre

35 à 39 participants : 565 € (non-adhérent : 577 €)
Réservation jusqu'au 3 septembre.



■ Visite du Musée de la Musique près de Rouen – Vendredi 16 octobre

Déjeuner au village classé de Ry, visite du Musée des automates - 53 places - 63 €
Réservation jusqu'au 29 septembre.

■ Fête de l'Accueil Sannoisien au Centre Cyrano Dimanche 15 novembre

Sur le thème du printemps : repas, après-midi dansant avec animation - 41 €
Réservation du 8 septembre au 10 novembre.

Renseignements et inscriptions : Accueil Sannoisien 15, avenue Damiette – Mardi et jeudi de 9h30 à 11h30 – 01 34 10 69 72 – Possibilité de paiement échelonné. Non-adhérent : 6 € en plus du tarif proposé. Adhésion à l'année : 12 €

> Les Amis de la Résidence Utrillo

■ Repas « cochon grillé » à la ferme des Michettes Vendredi 9 octobre

Visite d'un élevage d'autruches, après-midi dansant ou promenade - 65 €

■ Repas « choucroute » à la résidence Maurice Utrillo Samedi 24 octobre

Le repas sera suivi d'un spectacle.

■ Spectacle équestre à Chantilly Jeudi 12 novembre

Déjeuner et visite des Grandes Écuries - 75 €

*Renseignements et inscriptions : 01 39 80 81 63
Non adhérent : 5 € en plus du tarif proposé
Adhésion à l'année : 10 €.*

À DISPOSITION...

Recueil des actes administratifs

L'édition n° 2009/02 volumes 1 et 2 du recueil des actes administratifs de la Ville de Sannois est en vente au prix de 10 €.

Il est également consultable au service Documentation au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville.

A SAVOIR

> Bourse communale et départementale Demande de dossier

Les parents d'élèves et d'étudiants inscrits dans l'enseignement secondaire, supérieur, technique et agricole, peuvent bénéficier d'une bourse communale et départementale.

Les conditions d'attribution sont les suivantes :

- Ne pas dépasser le plafond de ressources annuelles établi par le Conseil Général du Val d'Oise,
- La famille de l'élève ou la personne responsable de celui-ci doit résider à Sannois,
- L'élève doit être âgé de moins de 25 ans au 1^{er} janvier 2009.

Les dossiers de demande de bourse sont à retirer à l'accueil du service scolaire - 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville, à partir du 7 septembre 2009. Il faut se munir de l'avis d'imposition ou de non imposition 2008.

Les dossiers dûment remplis devront être déposés avant le 5 octobre 2009 dernier délai. Tout dossier incomplet ne pourra pas être transmis pour examen au Conseil Municipal et au Conseil Général.

> Délégation de service public

Par délibération n°79 en date du 25 juin 2009, le contrat de délégation de Service Public pour la gestion en affermage du marché d'approvisionnement de détail Cyrano a été attribué à la société SOMAREP sise 3, rue de Bassano à Paris pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} septembre 2009.

Rappelons que le marché Cyrano est ouvert le mardi, jeudi et dimanche de 8h à 13h.

Un parking zone bleue est disponible en sous-sol.

TRANSPORT

Ligne 3042 une nouvelle ligne de car

Le 2 novembre 2009 (sous réserve de l'autorisation du Syndicat des Transports d'Île-de-France) la société des cars Lacroix mettra en service une nouvelle ligne de car : la ligne 3042.

Cette dernière reliera le Moulin à la gare de Sannois en passant par le cimetière, avec les arrêts suivants : Résidence du Moulin*, Les Aubines*, Touzelin*, Pozzi*, cimetière, 26 août, gare (côté rue du maréchal Foch).

La ligne 3022 changera d'itinéraire sur Ermont et s'arrêtera désormais à la gare de Cernay. Les horaires seront également modifiés.

Renseignements :

Cars Lacroix - 01 30 40 56 56.

* arrêts communs à la ligne 3022



Joseph Tidjani un héros parmi nous

Lors des cérémonies militaires sannoisiennes, il est au premier rang, arborant ses médailles et portant fièrement le drapeau. Joseph Tidjani, militaire de carrière à la retraite puis, pompier pendant 25 ans, est l'un des derniers vétérans de la seconde guerre mondiale des Forces Françaises Libres (FFL) et le seul du Val d'Oise.

A ce titre, Joseph Tidjani a eu le privilège, le 8 mai dernier, de participer au voyage présidentiel, à Sainte-Maxime (Var), rendant hommage aux vétérans de la 1^{re} Division Française Libre (DFL) d'Italie, sur la plage de La Nartelle.

Engagé à 18 ans, en juillet 1943, il faisait partie de la 1^{re} Armée Française du Maréchal de Lattre de Tassigny qui a débarqué en août 1944, en Provence.

Il a connu de nombreuses campagnes militaires en France mais aussi en Lybie, Italie, Liban, Syrie, Tchad, Indochine, Tunisie, Algérie et AFN.

Porte-drapeau avec palmes d'argent depuis trente ans, membre de huit associations militaires, titulaire de nombreuses décorations dont la médaille militaire, la croix de guerre, la croix de combattant volontaire... et de plusieurs titres (appel du Général de Gaulle, reconnaissance de la Nation...), il reste humble : « *J'ai subi les horreurs de la guerre, j'y ai perdu mes parents mais, je ne cherche pas la gloire, je n'ai fait que mon devoir* ».

Le Président de la République, Nicolas Sarkozy, lui a rendu hommage le 8 mai dernier. Sannois est fière de son héros et nous lui donnerons rendez-vous dans les prochains mois afin que les Sannoisiens lui rendent hommage. ■

Nouveaux habitants faîtes-vous connaître !

Vous êtes nouveau Sannoisien ? Une soirée d'accueil est spécialement prévue à votre attention, le vendredi 20 novembre, à partir de 18h30, au Centre Cyrano. Yanick Paternotte, Maire de Sannois, entouré des élus et des services municipaux, présentera la ville, les services et les équipements à votre disposition.

Les organismes indispensables à votre tout nouvel emménagement, tels que les fournisseurs d'électricité et de gaz, la CAF, la CPAM, la SNCF ou encore la Poste, seront aussi présents. Convivialité et échange seront au rendez-vous de cette manifestation. Vous pourrez venir accompagnés de vos enfants : une garderie sera organisée où des animateurs leur proposeront des activités pendant votre visite.

Vous recevrez votre invitation à cette soirée au cours de la première quinzaine de novembre. N'hésitez pas à vous faire connaître en renvoyant le coupon-réponse ci-dessous. Nous serons ravis de vous compter parmi nous. ■

Soirée d'accueil des nouveaux habitants

Vendredi 20 novembre 2009

Coupon-réponse à renvoyer au service Relations Publiques - Hôtel de Ville - BP 60088
95111 Sannois Cedex - Fax : 01 39 98 20 11

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Email :

Date d'arrivée à Sannois :

Souhaite(ent) assister à la soirée d'accueil des nouveaux habitants

Utilisera(ront) les services de la garderie enfants : oui non

Nombre d'enfants : Age des enfants :

Grippe

Évitez la transmission



L'automne arrive et, avec lui, les maux de l'hiver que ce soit le virus grippal hivernal et probablement celui de la grippe A H1N1.

La grippe est une infection des voies respiratoires, contagieuse et d'origine virale. Elle se transmet de personne à personne par les postillons, les éternuements, la toux, la salive, les mains. Une épidémie saisonnière peut toucher 5 à 15 % de la population.

La pandémie grippale actuelle est caractérisée, quant à elle, par l'apparition d'un nouveau virus, qui se répand facilement entre humains sur l'ensemble du globe.

Il existe des gestes simples pour limiter les risques de transmission :

- ▶ **Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour** avec du savon ou une solution hydroalcoolique.
- ▶ **Utiliser un mouchoir en papier pour éternuer ou tousser**, puis jetez-le dans une poubelle et lavez-vous les mains.

Dans tous les cas, si vous avez des symptômes grippaux (fièvre supérieure à 38°C, courbatures, toux, fatigue, difficulté à respirer accompagnée d'une sensation d'oppression...), **ne vous déplacez pas et appelez votre médecin traitant ou le 15.**

Pour tout renseignement complémentaire : www.pandemie-grippale.gouv.fr

APPRENDRE À MIEUX SE NOURRIR



Courant septembre, le Centre médico social met en place des ateliers « équilibre alimentaire » pour les travailleurs des « Ateliers du Moulin » ou ESAT (Établissement et service d'aide par le travail, ancien CAT).

Deux groupes de dix personnes chacun se réuniront deux fois au cours du mois autour d'une infirmière du Point info santé pour acquérir les bases d'une alimentation équilibrée.

Cuisiner et retrouver le goût des aliments

Trois recettes, composées par une diététicienne, leur seront proposées : « escalope aux épinards à la crème », « côte de porc sauce aigre douce aux poivrons » et « brocolis et courgettes aux aubergines façon moussaka ». L'objectif étant de réintroduire les végétaux au cœur de l'alimentation des participants, ces derniers se rendront au supermarché pour une « chasse aux légumes ». Ils devront alors retrouver poivron, courgettes, épinards... sous différentes formes : frais, conserve et surgelé. Une fois rentrés chez eux, ils auront pour mission de confectionner les recettes en question grâce à une explication illustrée !



« Tel est Ton Sannois »

Une nouvelle association



Tel est Ton Sannois, tel est le nom de cette nouvelle association sannoisienne qui organisera le Téléthon avec les pompiers et la Ville de Sannois, les 4 et 5 décembre 2009.

Son but : collecter des fonds pour les reverser à l'A.F.M. (Association Française contre les Myopathies) en co-organisant le Téléthon.

« Tel est Ton Sannois » sera présente au Forum des Associations et des Loisirs, samedi 5 septembre, au Centre Cyrano, de 10h à 19h. Si vous

souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles pour l'organisation du Téléthon, retournez le coupon ci-joint à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville - Service Relations Publiques - BP 60088 - 95111 Sannois Cedex.

Ou à Cyril Békier - Président de « Tel est Ton Sannois »

18, rue du Poirier-Baron - 95110 Sannois

06 29 92 39 85 - president@tel-est-ton-sannois.fr

« Tel est Ton Sannois »

4 et 5 décembre 2009

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Email :

Souhaite(ent) participer à l'organisation du Téléthon 2009 :

- organiser une manifestation
- animer un événement sportif ou culturel
- apporter des idées
- aider en participant aux manifestations

Fait à Sannois, le

Signature :

BROCANTE BD GAMBETTA

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

Si vous souhaitez faire de bonnes affaires ou dénicher l'objet rare, venez faire un tour, dimanche 27 septembre, à la brocante du boulevard Gambetta, organisée par la section locale de l'Union Nationale des Combattants. Vous pouvez également exposer et, ainsi, faire un peu de vide dans votre grenier...

Tarif : 20 € les 2 mètres

Réservation obligatoire par multiple de 2 mètres.

Bulletin d'inscription disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville et au Monoprîx.

Renseignements : 01 49 73 39 20 / 06 11 94 04 51

» 8 Ça s'est passé...

Tout l'été, la Ville de Sannois organisa diverses activités pour vous permettre de passer de bonnes vacances tout près de chez vous. Petite revue de ces moments conviviaux...



▲ Samedi 20 juin

1^{re} Boom des collégiens
Près de 250 jeunes s'y sont rendus et l'ambiance a été assurée. Un vrai succès que les jeunes Sannoisiens souhaitent voir se renouveler.



▲ Samedi 27 juin

Le CMJ à l'Assemblée Nationale

Accueillis à l'Assemblée Nationale par notre maire et député du Val d'Oise Yanick Paternotte, les jeunes élus du CMJ ont pu visiter le Palais Bourbon et son fameux hémicycle.



◀ Du 6 au 10 juillet et du 24 au 28 août

Chantiers Troc

Quelques jours de vacances contre un bon d'achat. La formule a séduit une trentaine de jeunes sannoisiens qui ont ainsi rénové des outils agraires et entretenu le parcours vert.

▼ Du 7 au 31 juillet

Bibliothèque de rue

Tout au long du mois de juillet, la médiathèque a arpenté les quartiers pour proposer des points lecture aux enfants.



◀ Vendredi 17 juillet

Cinéma de plein air

Malgré la pluie, les Sannoisiens étaient au rendez-vous pour assister à la projection en plein air du très populaire film « Les Ch'tis ».

▼ Tout l'été



Street Basket

Les amateurs de basket ont pu perfectionner leur technique cet été grâce à une animation Street basket. Concours de tirs, de dribble ou matchs faisaient partie du programme.



Structures gonflables

Il y en avait vraiment pour tous à Sannois cet été... D'immenses structures gonflables ont surgi Square Mermoz pour le bonheur des enfants.

▶ Mardi 8 juillet

Dîner avec Christian Blanc

Sur invitation de Yanick Paternotte, Christian Blanc, Secrétaire d'État aux Transports, est venu débattre au Centre Cyrano sur la place du Val d'Oise dans le Grand Paris sur l'aménagement des transports. Plus de 300 personnes ont assisté à cette soirée.



◀ Jeudi 16 juillet

Défilé africain

Une belle journée ensoleillée et des enfants plein de gaieté pour un défilé sur le thème africain. De la plaine de jeu de l'Église en passant par le centre ville, les jeunes du centre de loisirs Prat ont, une fois de plus, animé les rues de Sannois.



▼ Centres de loisirs



Parmi les nombreuses activités organisées par les centres de loisirs cet été : un atelier escalade pour les tout petits des Coccinelles...

Débroussaillage La campagne en ville

La mise en place d'un planning de fauchage et d'un plan de désherbage communal par le service Paysages et Cadre de Vie a modifié les méthodes d'entretien et a permis, en certains points, de ramener la nature en ville. Vous avez pu remarquer que les trottoirs ne sont plus traités au désherbant chimique, que sur le boulevard Gambetta, l'herbe repousse sur les parkings et au pied des arbres. Afin de laisser la nature se régénérer, de permettre le passage de la petite faune et de nourrir les oiseaux, certains espaces gardent un aspect champêtre. Ils sont nettoyés régulièrement mais ne font l'objet que de deux fauchages par an. Le premier a été effectué en juin, le deuxième le sera en septembre.

Voici les endroits concernés :

- ▶ Les bas côtés de l'allée de Cormeilles, rue des Moulins, rue Volembert, rue de Génété, rue du Puits Gohier, rue du Capitaine de Pauw, route du Fort .
- ▶ Les talus de la rue du Val Conflant, passerelle Carnot, rue du capitaine de Pauw, rue des Saules Bridault, rue du Nord .
- ▶ L'angle du chemin du bel Air, le triangle situé au bout de la rue Boieldieu, les terrains rue du Maréchal Joffre le long de la voie ferrée, rue Gabriel Péri, le secteur boisé du centre de loisirs des Aubines. ■



La gestion différenciée

Sur le domaine régional des Buttes du Parisien, géré par l'Agence des Espaces Verts de la Région Île-de-France, le promeneur peut être surpris de voir ici un gazon minutieusement tondu et là, des fleurs et des herbes semblant pousser de façon anarchique... C'est ce que l'on appelle « la gestion différenciée » : un entretien adapté à chaque espace selon la vocation qui lui est attribuée. Aux abords des allées, la pelouse est tondue régulièrement et à l'arrière, l'herbe n'est fauchée qu'une seule fois par an voire tous les deux ans... L'objectif ? Le maintien d'une prairie naturelle, propice au foisonnement de multiples espèces avec orchidées, papillons et oiseaux qui trouvent ici un milieu favorable pour se développer.

TRIBUNE LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 de la loi du 27 février 2002 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des conseillers municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos.

UNION POUR SANNOIS

La rentrée est à l'instar de la nouvelle année souvent synonyme de bonnes résolutions. Par exemple, c'est décidé, cette année, vous ne voulez plus courir sauf le week-end dans les bois et vous en remettre à une bonne organisation, une bonne préparation et à un zeste de bons sens. Et si parmi ces bonnes résolutions, il y avait une petite place pour notre planète ?

Si, nous souhaitons tous que ces bonnes résolutions voient l'hiver, il faut peut-être juste qu'elles soient simples et atteignables facilement.

Dans le cadre des actions sur le développement durable, l'eau est toujours au cœur des sensibilisations. La France en moyenne est un bon élément (137 litres par personnes et par jour en moyenne consommés) ce qui la place à la 13 places européennes (à comparer aux 252 litres des suisses), mais on peut certainement faire mieux. Si dans les logements collectifs le champ d'action est plus restreint et se limite souvent à une surveillance des petites fuites (un robinet qui goutte représente 4l/h soit presque 100 litres jour !!!) la ville a engagée une aide aux habitants qui souhaiteraient installer dans leur propriété un système de récupération des eaux pluviales pour un usage extérieur (arrosage des espaces verts, lavage des véhicules...) ou pour un usage domestique (appareils sanitaires n'exigeant pas 100 % d'eau potable). Cette aide qui peut atteindre 50 % du montant de la dépense avec un maximum de 500 € peut être le déclencheur d'une action qui serait bonne pour la planète et également pour le porte monnaie. Tous les détails se trouvent sur le site Internet de la ville.

Et si en plus de ces résolutions, le sport reste votre principal objectif, rendez-vous le 5 septembre au forum des associations ou le samedi suivant dans le cadre de la journée sur la circulation douce.

Bonne rentrée.

François LAMARCHE
9^e Maire-adjoint,
Chargé des Anciens combattants,
Affaires militaires et Commandes publiques

AGIR POUR LES SANNOISIENS

Dimanche : travailler plus pour gagner moins !

Cette proposition de loi, votée à une courte majorité mercredi dernier à l'Assemblée nationale, n'est en rien un simple toilettage technique des dérogations autorisant le travail le dimanche. Pour tous les salariés, de tous les commerces, de toutes les villes dites « d'intérêt touristique », sur tout le territoire, le travail dominical sera de droit. La notion juridique de « commune d'intérêt touristique » est une improvisation de dernière minute sans définition claire. Ces zones jusque là soumises à l'approbation des élus locaux, désormais seront le fait du seul préfet. Bonjour la démocratie ! Contrairement aux affirmations gouvernementales le travail du dimanche sera sans doublement du salaire, ni jour de repos compensateur ! Comment croire que les salariés auront le choix ? Dans les communes « d'intérêt touristique », le travail dominical sera de droit soumis à la volonté de l'employeur. Dans les autres communes, le volontariat ne résistera pas en pleine crise, avec 2,5 millions de chômeurs ! La croissance et l'emploi le justifie-t-il ? Selon les enquêtes, il n'y aura pas d'augmentation, mais seulement transfert d'activité. Au lieu de consommer la semaine on consommera le dimanche... mais pas au même endroit. Les commerces de proximité, les marchés de nos centres-villes, seront délaissés au profit des grands complexes commerciaux ! Une soixantaine de députés de la majorité ont estimé que pour « un emploi créé dans la grande distribution, on en détruit trois dans le commerce au détail » : pas le député-maire de Sannois ! Le nombre de locaux commerciaux vides, l'avenir de notre marché, le projet « Pasteur » de bureaux sans études de marché, n'interroge-t-il que nous ? Dans quelle société voulons-nous vivre ? Que l'on soit de droite ou de gauche, jeune ou âgé, riche ou pauvre, croyant ou athée : la famille, les amis, les loisirs, les activités culturelles, l'engagement associatif, l'épanouissement personnel, le lien social, la transmission entre les générations... C'est surtout le dimanche !

D'un côté, on fragilise encore le travail et le lien social induisant à terme encore plus d'atteintes aux personnes et de l'autre, on développe sans résultat le tout répressif pour y répondre. Le gouvernement et le maire feraient mieux de s'attaquer au déficit de lien social qui n'est pas sans corrélation avec le moindre intérêt de nos concitoyens pour le suffrage universel et la montée de la violence.

Jérôme LUCCHINI
Conseiller municipal, Groupe Socialiste et apparentés

UNION À GAUCHE AVEC VOUS SANNOIS POUR VOUS

Taxe Professionnelle : une réforme inacceptable !

Le gouvernement a présenté en juillet son projet de réforme de la Taxe Professionnelle. Ce projet vise à aboutir à sa suppression. Les réformes successives de cette taxe l'ont déjà en grande partie vidée de son contenu. Il refuse de réaliser un véritable bilan des effets des exonérations précédemment réalisées sur l'emploi, les salaires, les investissements, et d'analyser ses conséquences pour les territoires et les populations.

Le gouvernement réalise la plus importante baisse d'impôts jamais pratiquée ! Si sa modernisation est nécessaire, la Taxe Professionnelle représente 35 milliards d'euros de ressources pour les collectivités territoriales et l'État ! Il s'agit ni plus ni moins, pour le gouvernement, d'accéder aux revendications du Medef. Les entreprises bénéficieront ainsi d'un nouveau cadeau fiscal conséquent sur le dos des familles.

Le gouvernement projette de supprimer une ressource stable, pérenne, sur laquelle les collectivités pouvaient agir, pour la remplacer par des impôts et taxes assis sur des résultats variables, aléatoires, échappant à leur maîtrise. Quelle visibilité budgétaire les collectivités pourraient-elles avoir pour mener à bien des investissements utiles à tous, pour maintenir ou développer leurs services ? La refonte de la Taxe Professionnelle, première étape d'une réforme annoncée de la fiscalité locale, en cohérence avec la réforme institutionnelle que le gouvernement dévoilera à l'automne, enclenche la mise sous contrôle des politiques publiques des collectivités territoriales. Celles-ci seront alors réduites à ne mettre en œuvre que les politiques décidées nationalement.

Comment fera notre ville sans la Taxe Professionnelle pour assurer les services rendus à la population ?

Il faut moderniser la Taxe Professionnelle, la rendre plus juste et plus efficace en s'attaquant à la spéculation financière, cause réelle de la crise économique actuelle. Aujourd'hui, pour les seules sociétés non financières, leurs actifs financiers sont estimés à 4 800 milliards d'euros par l'Insee, soit 25 fois le budget des collectivités territoriales. Les taxes à 0,5 % augmenteraient de 24 milliards d'euros les recettes des collectivités, soit près de 400 euros par habitant. Cette taxe pourrait, par le jeu d'une péréquation nationale, assurer plus de solidarité entre les territoires.

Josiane JEANTILS
Conseillère municipale, Groupe Communiste



Tout pour une Service jeune

Le mois de septembre annonce la fin des vacances et le retour sur les bancs de l'école. Voici un tour d'horizon des nouveautés de la rentrée 2009 !

La réorganisation du Service Jeunesse

Le service Jeunesse vient de se réorganiser afin de mieux répondre aux besoins des enfants et des jeunes.

Ce service gère notamment :

- Les accueils pré et post-scolaires,
- L'accompagnement à la scolarité (soutien scolaire et aide aux devoirs),
- L'accueil des enfants dans des structures de loisirs, le mercredi et pendant les vacances scolaires,
- L'animation des structures d'accueil dans les quartiers pour les 6 - 17 ans,
- Les séjours et mini-séjours proposés aux enfants et aux jeunes,

Le service Jeunesse propose un projet éducatif global pour l'enfant et le jeune de 3 à 17 ans.

Désormais, le public a un interlocuteur unique pour les actions relatives aux enfants et aux jeunes.

Service Jeunesse

1^{er} étage de l'Hôtel de Ville

*Ouvert lundi, mardi, mercredi, vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h*

Jeudi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h

01 39 98 20 70

Les travaux réalisés dans les écoles

Pendant l'été, les Services Techniques de la ville ont réalisé des travaux dans les écoles et les équipements sportifs.

À découvrir à la rentrée...

■ **École maternelle Carnot**

- Remplacement des fenêtres par des éléments PVC : 75 000 €.



Remplacement des fenêtres à l'École Henri Dunant



Les restaurants scolaires accueillent les enfants tous les midis

rentrée scolaire réussie !

essence, caisse des écoles, accompagnement...

- Peinture des classes, de la salle de repos, de la bibliothèque et du bureau du directeur : 11 000 €.

■ École élémentaire Henri Dunant

- Travaux de peinture des cages d'escaliers : 8 000 €.

- Travaux de réfection complète du bureau de la directrice et de la salle des maîtres : 10 000 €.

- Travaux de réfection des classes.

- Travaux de peinture des couloirs et sanitaires : 7 500 €.

- Pose de faux plafonds dans les couloirs : 15 000 €.

■ École élémentaire Jules Ferry

Travaux de peinture des sanitaires sous le préau : 8 000 €.

■ École maternelle Anne Frank

Réfection des sanitaires

■ École élémentaire Emile Roux

Création d'un bloc sanitaire supplémentaire.

■ Gymnase Voltaire

Réfection complète de l'étanchéité : 40 000 €.

La Caisse des Écoles une aide financière précieuse

Cet établissement public a été créé dans le but d'aider des familles rencontrant des difficultés pour financer les services liés à la scolarité de leurs enfants.

Au cours de l'année scolaire écoulée, c'est 254 familles qui ont bénéficié des services de la Caisse des Ecoles afin que leurs enfants puissent déjeuner au restaurant scolaire, fréquenter les centres de loisirs et les accueils pré et post-scolaires (accueils et études) ou partir en classe de découvertes.

Des bénévoles, au sein du Conseil d'Administration, étudient avec attention chaque dossier. Les travailleurs sociaux de la DGAS sont en lien avec la Caisse des Écoles afin d'aider les familles concernées.

Le budget global de la Caisse des Écoles pour l'année 2009 est de 105 500 € dont 100 000 € à la charge de la Ville. Les frais de restauration représentent la part la plus

» La rentrée en chiffres

- ▶ 1 231 enfants en école maternelle
- ▶ 1 862 enfants en école élémentaire
- ▶ 1 541 jeunes au collège (Voltaire, Jean Moulin, Notre-Dame)
- ▶ 430 jeunes au lycée Notre-Dame
- ▶ 1 400 repas servis par jour dans les écoles (1,5 tonne de marchandise par jour)
- ▶ 300 repas servis le mercredi dans les accueils de loisirs



Les mosaïques de l'École maternelle Carnot

» Calendrier des vacances scolaires 2009/2010

► Rentrée scolaire

Mercredi 2 septembre 2009 au matin (collèges et lycées)

Jedi 3 septembre 2009 au matin (écoles maternelles et élémentaires)

► Toussaint

Du samedi 24 octobre 2009 après la classe* au jeudi 5 novembre 2009 au matin

► Noël

Du samedi 19 décembre 2009 après la classe* au lundi 4 janvier 2010 au matin

► Hiver

Du samedi 20 février 2010 après la classe* au lundi 8 mars 2010 au matin

► Printemps

Du samedi 17 avril 2010 après la classe* au lundi 3 mai 2010 au matin

► Vacances d'été

Vendredi 2 juillet 2010 après la classe

* pour les lycéens

importante (70 000 €), suivent les centres de loisirs (8 000 €), les classes de découverte (4 835 €) et les accueils pré et post-scolaires (5 000 €).

Outre le budget alloué par la Ville, cet organisme fonctionne grâce aux cotisations des adhérents, pour un montant minimum de 4 € mais aussi, grâce aux subventions et aux dons de personnes privées et morales, telles que certaines associations.

Ainsi, les cotisants et les donateurs, par leur action, contribuent à la bonne scolarisation des enfants et à l'épanouissement des jeunes sannoisiens.

Le budget de la Caisse des Écoles est voté lors de l'assemblée générale et exécuté avec le concours du Trésorier de la recette Perception. Le Maire est le Président de la Caisse des Écoles. Les adhérents élisent leurs représentants au Conseil d'Administration.

*Pour tout renseignement
Service Scolaire - 01 39 98 20 70*

Infos pratiques

Pour que les familles et les enfants puissent mieux préparer cette rentrée, mettre toute les chances de leur côté et réussir cette année scolaire, nous vous communiquons un ensemble d'informations utiles.

■ Les accueils pré et post-scolaires

Ils concernent les accueils du matin et du soir pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires. Les accueils fonctionnent les jours scolaires, de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h pour les enfants de maternelle et de 7h à 8h30 et de 18h à 19h pour les enfants de l'élémentaire.

■ Les études surveillées

Les études surveillées, principalement assurées par les enseignants au sein même des écoles, concernent les enfants des écoles élémentaires et fonctionnent les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h.

■ L'accompagnement scolaire

proposé par le service Jeunesse

Le service Jeunesse propose, en collaboration avec l'Éducation Nationale (écoles élémentaires et collèges), une aide aux devoirs pour les enfants scolarisés en école élémentaire et au collège.

L'aide aux devoirs pour les enfants scolarisés du CP au CM2 a lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 17h45, dans les différentes structures proposées par le service Jeunesse :

- L'Espace Prat pour les quartiers du Centre Ville/Bel Air et Voltaire,
- L'École Émile Roux pour le quartier du Moulin,
- La Maison du quartier Pasteur pour le quartier Pasteur

- La Passerelle pour les quartiers Loges/Gambetta et Les Carreaux/Gaston Ramon. L'accompagnement scolaire pour les collégiens se déroule au sein même des établissements Voltaire et Jean Moulin, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h. Une participation financière sera demandée aux familles.

Inscriptions : Contacter les directeurs d'établissement ou le Service Jeunesse pour obtenir un formulaire d'inscription.

Pour tout autre renseignement, contacter le Service Jeunesse : 01 39 98 20 70





L'aide aux devoirs



Le centre de loisirs « Les Aubines »

COUP DE CHAPEAU AUX ARTISTES !



UN PROJET AMBITIEUX

► On connaît les colonnes de Buren au Palais-Royal, Sannois a maintenant les colonnes d'Anne Frank ! En effet, les élèves de l'école maternelle Anne Frank sont fiers d'avoir embelli la cour de leur école en peignant les colonnes qui s'y trouvent. Ce projet a été réalisé lors de l'année scolaire 2008 / 2009, sous la direction artistique d'Hélène Junquet.

► Il était une fois un grand mur blanc... À l'école maternelle Carnot, le projet artistique de l'année 2008 / 2009 a été mené de mains de maîtres grâce à deux artistes sannoisiens de renom : Andrée de Frémont et Dan Robert. Après la visite de leur atelier, du Musée Utrillo-Valadon, du Musée Dali, du centre Georges Pompidou et du Mur des « Je t'aime » à Paris, les élèves ont créé une œuvre pérenne dans la cour de leur école : un mur de mosaïque.

Ces deux projets ont pu voir le jour grâce à la participation financière de la Ville de Sannois. Félicitations aux artistes en herbe !



RÉCEPTION DES ENSEIGNANTS



Mardi 1^{er} septembre, Yanick Paternotte, Maire de Sannois, et la Municipalité accueilleront les enseignants à la cuisine centrale, pour

la traditionnelle réception de rentrée scolaire. Mirella Gallois, Inspectrice départementale de l'Éducation Nationale de la circonscription de Sannois, sera également présente.

■ Les restaurants scolaires

Ils accueillent les enfants de 11h30 à 13h30 et leur permettent de déjeuner sur place. Deux services sont proposés. Ils fonctionnent dans toutes les écoles de Sannois, les jours scolaires

■ Les accueils de loisirs pour enfants et jeunes*

La Ville possède des accueils de loisirs et des structures d'animation pour les enfants et les jeunes, dépendant du service Jeunesse.

Les différents accueils proposés :

- Les Coccinelles pour les 3 - 6 ans,
- Les Aubines pour les 6 - 13 ans,
- L'Espace Prat pour les 6 - 12 ans, fonction-

nent les mercredis et les jours de semaine pendant les vacances scolaires.

- La Passerelle pour les 6 - 12 ans,
- La Maison du Quartier Pasteur pour les 11 - 15 ans,
- Le Petit Beaubourg pour les 13 - 17 ans fonctionnent uniquement pendant les vacances scolaires.

Pour « Les Coccinelles » et « Les Aubines », un ramassage des enfants est proposé aux familles depuis des points d'accueil susceptibles d'évoluer durant les vacances scolaires.

Des inscriptions préalables sont indispensables pour les vacances scolaires !

Tarifs, renseignements et inscriptions :

Service Jeunesse

01 39 98 20 70

* Nouvelle dénomination des centres de loisirs par la Direction Départementale Jeunesse et Sports



» Accueil en centres de loisirs

NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS PAR JOUR DANS LES CENTRES

- Accueil en centres de loisirs : 250 enfants le mercredi, 190 enfants durant les vacances scolaires.

- Accueil en structures d'animation : 30 enfants le mercredi, 60 enfants pendant les petites vacances scolaires, 100 enfants pendant les grandes vacances.
- Accueils pré et post-scolaires : 165 enfants le matin, 265 enfants le soir.
- Accompagnement scolaire : 160 enfants et/ou jeunes. Séjours de vacances et mini-séjours : 200 enfants et / ou jeunes.

REPRISE DES VISITES DU MOULIN



Dimanche 6 septembre

Après une fermeture estivale, le Moulin est de nouveau ouvert au public le premier dimanche de chaque mois. De 14h à 18h, des visites guidées d'une demi-heure, sont proposées aux promeneurs, par groupe de 8 à 12 personnes (dernière visite à 17h30).

En fonction des conditions météorologiques, les visites permettront de voir le Moulin en fonctionnement, ailes au vent !

Le Moulin sera également ouvert, de 14h à 18h, en visite libre, lors des journées du Patrimoine, samedi 19 et dimanche 20 septembre.

Renseignements :

Musée Utrillo-Valadon - 01 39 98 21 13

Réservation de la visite sur place

3€ - 2,50€ - 2€

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

19 et 20 septembre

La 26^e édition des Journées européennes du Patrimoine se tiendra les 19 et 20 septembre, sur le thème : « Un patrimoine accessible à tous ».

À cette occasion, les Musées et le Moulin seront ouverts gratuitement au public.

► Musée Utrillo- Valadon
visites libres de 10h à 12h et de 14h à 18h

► Musée de la Boxe
- visites libres : samedi de 8h30 à 19h
et dimanche de 8h30 à 18h



- visites avec audio-guides de 10h à 12h et de 14h à 18h

► Moulin
visites libres de 14h à 18h

Dimanche 20 septembre

13^e Fête à l'Ancienne

convivialité et animations sur fond de traditions



La Fête à l'Ancienne est devenue l'un des rendez-vous incontournables de la rentrée !

Dimanche 20 septembre, de 10h à 18h, le square Jean Mermoz accueillera différentes animations : battage du blé avec batteuse et fléau, jazz band, train à vapeur en modèle réduit, animaux, jeux pédagogiques autour de la ferme, exposition « Du lait au fromage », fabrication et dégustation de jus de pomme, échassiers, sculpteur de ballons, maquillage pour enfants et adultes, apprentissage du tricot et du crochet, initiation à l'utilisation de la boussole...

De nombreuses animations pour tous...

Artisans et commerçants (fleuristes, apiculteur, tapissier) participeront à cette fête. Des associations de danse et de chant se produiront sur le podium, tout au long de la journée.

Un village culturel sera installé : présentation de vieux outils agraires, vitrail et peinture sur soie, expositions sur les anciens quartiers de Sannois et sur le patrimoine européen.

Un radio-crochet sera organisé, l'après-midi, pour les enfants et adolescents. Ils pourront s'inscrire dans trois catégories : chant, imita-

tion et sketch, avec deux catégories d'âge : 5/10 ans et 11/16 ans. Les lauréats seront récompensés.

Pour profiter pleinement de la fête, un espace pique-nique où vous pourrez amener votre panier repas et des stands de restauration avec spécialités savoyardes seront proposés. Les habitants sont conviés à un vin d'honneur, à 11h30 et un goûter sera offert aux enfants sannoisiens, à 16h (sur présentation du ticket remis à l'école).

Un espace bébé sera aménagé pour changer, dorloter et nourrir votre bébé.

... et des surprises

► **Nouveauté** : les lauréats du concours des « Maisons et balcons fleuris » se verront remettre leurs prix dans cette ambiance champêtre, en fin de matinée.

► **Surprise** : Amenez votre appareil photos pour vous photographier dans un décor d'époque à découvrir.



RADIO-CROCHET

Coupon-réponse à retourner à l'accueil de l'Hôtel de Ville jusqu'au 11 septembre 2009

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Email :

Participera au radio-crochet, à la Fête à l'Ancienne, dimanche 20 septembre (prestation de 3 mn maximum)

Catégorie chant Catégorie imitation Catégorie sketch 5/10 ans 11/16 ans

Apporte son CD musical oui non Titre de la musique choisie :

M. Mme

Père Mère Tuteur Responsable légal de l'enfant :

Autorise(nt) sa participation au radio-crochet et la parution de sa photo sur le site Internet de la Ville de Sannois, le « Sannois en Direct », la presse ou tout autre moyen de communication autorisé par la Ville.

Les participants devront se présenter au stand « Sono » près du podium le jour de la Fête à l'Ancienne, dimanche 20 septembre à partir de 14h30.

Lu et approuvé, le

Signature

EXPOSITIONS

Samedi 5 septembre

Forum des Associations et des Loisirs faites votre choix !



Sport, danse, dessin, musique, activité caritative... Une multitude de loisirs est proposée par les associations et les équipements de la ville !

Rendez-vous au Forum des Associations et des Loisirs, samedi 5 septembre, au Centre Cyrano. 77 associations et équipements culturels y seront réunis pour présenter leurs activités et permettre de s'inscrire ou de réserver des spectacles.

L'association « Tel est ton Sannois », présente au Forum, vous permettra de vous renseigner et de vous engager pour aider à l'organisation du Téléthon à Sannois, les 4 et 5 décembre 2009.

Forum des Associations et des Loisirs - Centre Cyrano
Samedi 5 septembre de 10h à 19h sans interruption - Entrée libre

Samedi 26 septembre

Vendanges Festives Omelette géante à partager !

Pour la 4^e année consécutive, la vigne va être vendangée courant septembre. Un événement à ne pas manquer qui sera fêté samedi 26 septembre, de 11h à 18h.

À partir de 11h, les Sannoisiens seront invités à venir sur le site de la vigne et du Moulin pour déguster la cuvée 2008 du vin de Sannois et partager une omelette géante ! Ambiance musicale, jeux apéritif, animations pour toute la famille seront au programme de 11h à 18h ! Inscrivez-vous vite ! Les places sont limitées pour l'omelette géante. D'autres points de restauration seront prévus sur place tout au long de la journée.



Vendanges Festives samedi 26 septembre 2009 à partir de 11h Coupon-réponse

À renvoyer au Service Relations Publiques - Hôtel de Ville - BP 60088 - 95111 Sannois Cedex
Fax : 01 39 98 20 11 ou à déposer à l'accueil de la Mairie aux heures d'ouverture

M.....
Mme.....
Melle.....
Adresse :.....
Tél. : Email :

Souhaite(ent) participer au repas des Vendanges Festives : dégustation du vin, omelette et boisson : 3 €

Nombre de participants par famille :

Règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public

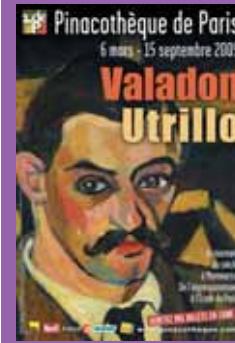
Inscriptions également possibles :

- Au Forum des Associations : le 5 septembre 2009, au stand des Relations Publiques

- À la Fête à l'Ancienne : le 20 septembre 2009, au stand Relations Publiques

Lu et approuvé, le

Signature



➤ Découvrez l'exposition Utrillo-Valadon à la Pinacothèque de Paris jusqu'au 15 septembre

Plus que quelques jours pour vous rendre à la Pinacothèque de Paris et découvrir l'exposition sur Maurice Utrillo et Suzanne Valadon ! Vous y retrouverez 17 œuvres de l'artiste et de sa mère, prêtées par le Musée Utrillo-Valadon de Sannois. L'exposition qui réunit plus de 150 œuvres, se termine le 15 septembre.

À cette occasion, les deux Musées proposent des tarifs préférentiels à tous ceux qui souhaitent les visiter. Ainsi, tout visiteur du Musée Utrillo-Valadon bénéficie du tarif réduit à la Pinacothèque, sur présentation de son billet, et vice versa.

Pinacothèque

28, place de la Madeleine - 75008 Paris

01 42 68 02 01

Ouvert tous les jours de 10h30 à 18h

Tarif adulte : 9 € - Tarif réduit : 7 €

➤ « À l'Italienne » au Centre Cyrano

L'école des Beaux-Arts de la région des Marches, en Italie, présentera une exposition de peinture, au Centre Cyrano, du 15 au 20 septembre.

Divers paysages d'Italie seront représentés au travers de différentes techniques de peinture (huile, aquarelle, acrylique).

Deux associations pour la promotion de la culture italienne « Italia Mia » de Sannois, et « Les Marchigiani » d'Argenteuil, se sont associées pour organiser cette exposition. L'association sannoisienne « Les Artistes du Moulin » s'est jointe à elles pour présenter les œuvres de ses élèves.

À découvrir, pour voyager...

Exposition « À l'Italienne »

Centre Cyrano - Du 15 au 20 septembre

Ouvert lundi, mercredi, vendredi de 15h à 18h

Mardi, jeudi et dimanche de 10h à 12h



➤ Louise Watson, maître verrier à la MLA

Cette remarquable artiste britannique présente de superbes œuvres en verre teinté, travaillé en relief, de manière très originale. Elle a notamment réalisé des commandes privées et publiques dont on pourra avoir un aperçu lors de cette exposition.

Un événement à ne pas manquer !

Exposition du 15 septembre au 1^{er} octobre
MLA

24 rue Victor Basch - 01 34 11 30 78

mla.sannois@wanadoo.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 18h.

Site de l'artiste : louisewatson.co.uk

CONCERTS

EMB

Une nouvelle saison commence !

■ Chinese Man

C'est la rentrée, mais un air de vacances souffle toujours sur l'EMB : Les « Chinese Man », armés de leur platines, viennent répandre l'esprit zen avec des samples oubliés et des basses supersoniques ! Un savant mélange de reggae, de baïle funk brésilien et de hip hop old school avec un show vidéo surprenant ; un concert idéal pour bien commencer la saison !

*Chinese Man – 1^{re} partie : Flox
Samedi 26 septembre - 20h30.*



■ Wanted / 1^{res} scènes, 2^e édition !

Après le succès de la première édition de Wanted, l'EMB renouvelle l'expérience ! L'accueil réservé par la salle comble, pour la dernière soirée, a été très chaleureux, et encourage à renouveler l'opération. Alors, si vous souhaitez participer à cette 2^e édition, envoyez votre candidature à : wanted@emb-sannois.org.

Réservez dès maintenant vos places pour les concerts à venir !

La carte d'adhérent, réservée aux Sannoisiens, coûte 5 € et permet de réserver sa place par téléphone et d'obtenir un tarif réduit sur tous les concerts de la saison ; alors, n'hésitez plus et profitez de cet avantage !

*Retrouvez tous les détails de la programmation de rentrée sur emb-sannois.org
La billetterie est ouverte depuis le 26 août.*

ÉCOLE DE MUSIQUE

Inscriptions pour la nouvelle saison

▶ Anciens élèves

samedi 5 septembre de 9h30 à 12h30
et lundi 7 septembre de 15h à 20h

▶ Nouveaux élèves

mardi 8 septembre : 14h à 19h

Reprise des cours lundi 14 septembre

*École de Musique
121, boulevard Charles de Gaulle
01 34 11 30 80
sannois.edm@wanadoo.fr*



MLA

De nouvelles activités !

Pour cette saison, la MLA envisage de proposer de nouvelles activités ouvertes à tous : adultes, adolescents et enfants.

Aux cours de théâtre, de danses classique et contemporaine, d'arts et artisanat et de langues, viendraient s'ajouter les activités suivantes :

- ▶ Marionnettes et théâtre d'objets
- ▶ Danse orientale
- ▶ Capoeira
- ▶ Danse indienne
- ▶ Street dance
- ▶ Calligraphies
- ▶ Origami...

Ces activités seront proposées en initiation ou en stage. Venez vous renseigner, il existe sûrement une activité qui vous ressemble...

Attention : ces ateliers ne pourront être mis en place que s'il y a le nombre suffisant d'inscrits. Samedi 5 septembre, au Forum des Associations et des Loisirs, vous pourrez rencontrer les professeurs, de 10h à 19h, à l'extérieur du centre Cyrano, sur la Gimter Promenade.

Les ateliers reprendront le lundi 14 septembre.

**Inscriptions aux activités : du lundi au vendredi, 9h à 12h et de 14h à 18h pendant tout le mois de septembre et le samedi 5 septembre au Forum des Associations Maison des Loisirs et des Arts - 24, rue Victor Basch
01 34 11 30 78 - m.la.sannois@wanadoo.fr**

Centre Cyrano

Une nouvelle saison variée !

Théâtre classique, théâtre comique, one woman show, concert, sans oublier les traditionnels rendez-vous comme les thés dansants et les Mardis associations, la nouvelle saison du Centre Cyrano va être riche et variée.

Prenez date des principaux spectacles à réserver dès à présent.

▶ Jeudi 5 novembre à 20h30

Théâtre classique : « *Les Fourberies de Scapin* » dans le cadre du Festival Théâtral du Val d'Oise - Plein tarif : 11 € / Tarif réduit : 9 € / Club Cyrano : 7,50 €

▶ Jeudi 12 novembre à 20h30

Théâtre comique : « *Le clan des divorcées* »
Plein tarif : 19 € / Tarif réduit : 17 € / Club Cyrano : 15 €

▶ Dimanche 6 décembre à 16h

Spectacle de danses et chants indiens : « *Bollywood show* »
Plein tarif : 17 € / Tarif réduit : 15 € / Club Cyrano : 12 €.

▶ Dimanche 17 janvier à 16h

Poétique : « *Les auteurs s'amuse* »
Plein tarif : 15 € / Tarif réduit : 12 € / Club Cyrano : 10 €.

▶ Samedi 27 février à 20h30

Théâtre : « *La règle de trois* »
Plein tarif : 19 € / Tarif réduit : 17 € / Club Cyrano : 15 €.

▶ Mercredi 24 mars à 20h30

One woman show d'Anne Roumanoff « *Anne 20 ans et plus* »
Plein tarif : 21 € / tarif réduit : 19 € / Club Cyrano : 17 €.

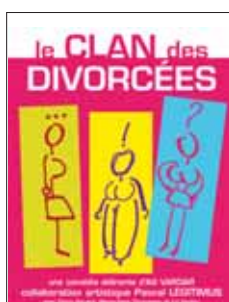
▶ Vendredi 16 avril à 20h30

Théâtre comique : « *L'amant de cœur* »
Plein tarif : 19 € / Tarif réduit : 17 € / Club Cyrano : 15 €.

▶ Dimanche 30 mai à 16h

Chorale « *Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois* »
Plein tarif : 17 € / Tarif réduit : 15 € / Club Cyrano : 12 €
Tarif Fête des Mères pour les mamans : 8,50 €.

Billetterie ouverte à partir du dimanche 13 septembre : Centre Cyrano : mardi, jeudi et dimanche de 9h à 12h30 - mercredi et vendredi de 14h à 18h - 01 39 81 81 56



Samedi 12 septembre

Sortez tous en circulations douces !



À l'occasion de la Journée Circulations douces, samedi 12 septembre, de 14h à 18h, les Sannoisiens sont invités à se déplacer autrement qu'en véhicule motorisé.

■ DEUX PARCOURS

AU DÉPART DE L'HÔTEL DE VILLE

► **Circuit roulant**, sur près de 7 km, du quartier Pasteur au quartier Gambetta.

14 h : départ des cyclistes encadrés par l'association « PAC Cyclo »

14 h15 : départ des rollers encadrés par l'association « Roller de Rien »

► **Circuit pédestre**, sur près de 4 km, du centre-ville à la butte du Moulin

14 h : départ des randonneurs encadrés par l'association « Rando Pas à Pas »

À 15h30, tous les participants rejoindront le Bd Kennedy, par la rue du Chapeau Rouge.

Rassemblement devant l'Hôtel de Ville une demi-heure avant le départ.

Chacun pourra utiliser son matériel

personnel (en bon état, sans défaut mettant en jeu sa propre sécurité et celle d'autrui).

Les enfants devront avoir 9 ans révolus et être obligatoirement accompagnés d'un adulte.

■ DE 14H À 18H : ATELIERS ET ANIMATIONS SUR LE BOULEVARD KENNEDY

► **Ateliers rollers** : initiation ou perfectionnement à la pratique du roller encadré par des moniteurs diplômés. Ateliers de street hockey, slalom vitesse, slalom à deux, figures, saut en hauteur avec et sans tremplin. Démonstrations de sauts et slalom par des compétiteurs de clubs locaux.

► **Atelier BMX** : initiation dès 8 ans à la maî-

trise du BMX et à l'apprentissage du saut sur mini rampe.

► **Atelier patinette** : initiation dès 6 ans à la pratique de la patinette.

► **Animations cycles** : de curieux engins seront en libre utilisation : vélos fous, vélos rigolos, sulkies et karts à pédales. Pour enfants (dès 4 ans pour les sulkies) et adultes.

► **Club « PAC 95 »** : présentation de l'école de cyclisme et activités sur la maîtrise du vélo seront proposées aux enfants.

► **Association « Rêve de Gosse »** : présentation de l'école de cirque et initiation à la pratique du vélo à une roue.

► **Balade en poney** pour les plus petits, le long de la promenade des Maugis.

► **Service « Développement durable »** : exposition sur le thème des transports doux, mise à disposition de documentation et de guides sur « Transport circulation douce, se déplacer malin », « Réconcilions progrès et environnement », « Qualité de l'air, le climat et le changement climatique » et animations pour les enfants : jeu de l'oie géant, expérience sur l'effet de serre, jeu vidéo « Polutoux ». Ils sera possible d'essayer des vélos électriques (gilets et casques fournis).

► **Centre Médico-Social** : opération « Manger et Bouger » ou comment avoir une alimentation équilibrée et une activité physique régulière.

► **Croix Rouge** : initiation aux gestes de premiers secours et à l'utilisation d'un défibrillateur automatique.

► **Police Municipale** : sensibilisation au respect des règles de sécurité pour les rollers et les deux roues.

Pour l'ensemble des ateliers, le moniteur appréciera si l'enfant peut ou non utiliser seul ou accompagné, les matériels proposés.

Possibilité d'utiliser son matériel personnel (si en bon état) ou d'emprunter celui des ateliers. Les activités de rollers, BMX et patinettes ne seront accessibles qu'aux personnes munies de casques, coudières, genouillères (protections personnelles ou en prêt).

Participation gratuite aux circuits et aux ateliers. Restauration sur place

Renseignements

Service des Sports

01 39 98 20 85

CYCLISME

PREMIER BILAN POSITIF
POUR LE PAC 95



La saison cycliste sur route et sur piste se clôturera à la mi-octobre. Un premier bilan sportif permet, déjà, au PAC 95 de comptabiliser 60 succès individuels ou collectifs. Outre les 10 victoires remportées en cyclo-cross pendant la saison hivernale, les pistards ont déjà totalisé 14 succès et les routiers 34 ! Ajoutons à cela, les deux victoires remportées en VTT, une en X-Country et une en descente.

Parmi toutes ces performances, il faut mettre en évidence l'homogénéité des juniors et seniors sur route qui affichent 12 prix d'équipe.

Mais, l'homme ou plutôt l'adolescent de ce début de saison est, bien sûr, notre junior première année Dany Mafféis. En effet, ce Sannoisien plein de talent a enregistré 7 victoires sur piste et 3 sur route dont la 3^e étape des Boucles du Val d'Oise, seule course par étape organisée dans le Val-d'Oise et ouverte également aux seniors de 2^e et 3^e catégories.

Dany Mafféis, double champion régional sur piste, poursuite et vitesse juniors, est présélectionné pour les « France » piste et route.

Deux autres titres régionaux ont été également remportés sur piste avec Jérémy Lacroix en course aux points minimes, tandis que la paire Frédéric Ramon, Guillaume Thévenot s'assurait la victoire dans l'épreuve de l'américaine cadets. Ces deux garçons sont également présélectionnés pour le championnat national route.

Enfin, un petit mot sur Roxane Fournier qui évolue maintenant dans l'équipe réserve de l'ES Gervais Lilas, club de niveau national, et qui a remporté une magnifique 4^e place à l'occasion des championnats d'Europe juniors sur route disputés en Belgique.

Félicitations à nos cyclistes sannoisiens et rendez-vous en fin de saison pour le bilan complet du club !

LE GALOP

1^{er} CLUB DU VAL D'OISE



Le centre équestre sannoisien « Le Galop » se trouve être le 1^{er} club du département en nombre de licenciés 2009 avec une progression de 24 % entre 2008 et 2009 (432 licenciés en 2008 et 536 en 2009).

Le Comité Départemental d'Équitation de la Fédération Française d'Équitation souligne la parfaite gestion de ce centre équestre dirigé par Michel Clévy et la réussite remarquable de toute l'équipe du « Galop ».

Le Galop

Chemin des Aubines - 01 39 80 11 80



Les 4 Roys et Rôitelet de la Flèche sannoisienne dont Baptiste Vereecke (à gch) qui a obtenu d'excellents résultats pour la saison 2008-2009

La Flèche Sannoisienne remporte le label d'argent

La Compagnie de tir à l'arc « La Flèche sannoisienne » a obtenu le label « argent » qui est un label de qualité attribué par la Fédération Française de Tir à l'Arc en fonction des critères suivants :

- ▶ Vie associative (organisation interne des structures du clubs),
- ▶ Activités sportives (qualité de l'enseignement et de l'entraînement, résultats sportifs des archers du clubs),
- ▶ Équipement de la salle,
- ▶ Équipement du terrain extérieur.

Le label « argent » est le plus haut label auquel le club sannoisien puisse prétendre puisque pour obtenir le label « or », il faudrait disposer d'un terrain de tir en forêt, ce qui n'est pas possible sur Sannois.

// La Compagnie de tir à l'arc La Flèche sannoisienne compte 61 adhérents. //

L'année sportive se compose de 2 saisons.

- ▶ Une saison en salle, de septembre à mars, pour laquelle les entraînements ont lieu au gymnase Auguste Delaune, les mardis et vendredis, de 19h à 22h30, le mercredi de 19h30 à 22h30 et le dimanche de 9h à 12h.

Les tirs ont lieu à une distance de 18 m sur des cibles de 40 cm de diamètre.

Les créneaux du mardi et du vendredi de 19h à 20h30 sont réservés à l'initiation des débutants (jeunes et adultes) et à l'entraînements des jeunes confirmés. Tous les autres créneaux sont ouverts aux adultes et aux jeunes confirmés.

▶ Une saison extérieure, d'avril à août, pour laquelle les entraînements ont lieu sur le terrain extérieur situé rue du Poirier-Baron, à côté du Palais des Sports Jean-Claude Bouttier. Les tirs ont lieu à 20, 30, 50 ou 70 m en fonction de la catégorie d'âge des archers, sur des cibles de 122 cm de diamètre.

Cette année, un des jeunes du club, Baptiste Vereecke, a eu d'excellent résultats lors des saisons en salle et à l'extérieur.

Il a été sélectionné en équipe régionale pour représenter l'Île de France au Championnat de France par équipe de Tir Olympique du 8 au 12 juillet 2009. L'Équipe a mené cette compétition très honorablement, se classant 7^e sur 14.

Félicitations à ce jeune « Robin des Bois » et au club !

Pour tout renseignement
Jean-Claude Dereppe
Président de « La Flèche Sannoisienne »
06 60 06 98 64

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

L'ASCENSION D'UNE CHAMPIONNE



Souvenez-vous ! Nous vous avons déjà parlé d'Océane Charroy, une jeune sannoisienne qui avait intégré, en septembre 2006, le pôle de formation d'Évry qui forme les plus grandes championnes françaises en gymnastique rythmique. Depuis, elle continue son ascension dans sa spécialité.

Lors des coupes nationales Junior (1994 / 1995) à Bourges, elle termine 7^e au classement général en individuel. Aux Championnats de France « divisions nationales 4 », à Toulouse, elle termine vice-championne de France avec son équipe argenteuillaise.

Elle a été également sélectionnée à Reims pour faire une démonstration lors du Festigym national.

Au Championnat de France junior individuelle, à Liévin, aux 4 engins (cerceau, corde, massues et ballon), elle termine 4^e au classement général (notons qu'elle est la 1^{re} des gymnastes françaises née en 1995).

Son travail a été récompensé par sa sélection à la finale au ballon avec les seniors. Elle termine 5^e.

Une nouvelle vie commence pour Océane depuis le 27 juillet dernier.

En effet, elle a été sélectionnée par la Fédération Française de Gymnastique Rythmique pour intégrer l'INSEP (Institut National des Sports et de l'Éducation Physique) à Vincennes et, ainsi, faire partie de « l'équipe de France junior ». Son premier objectif est sa sélection aux championnats d'Europe en 2010.

Après 15 jours de vacances, une préparation intensive a démarré pour cette sélection. Bonne chance Océane !

ÉCOLE MULTISPORTS À LA DÉCOUVERTE DES SPORTS

Faire découvrir le maximum de sports aux enfants pour qu'ils puissent, ensuite, faire leur choix, tel est l'objectif de l'École Multisports. Ainsi, tous les mercredis, l'École Multisports propose des activités sportives terrestres et aquatiques. Pour les sports terrestres, trois possibilités sont offertes :

- ▶ L'ini-sport, pour les enfants de 6 et 7 ans, avec 15 activités à découvrir par cycle de 2 séances par activité.
- ▶ L'ability-sport, pour les enfants de 8 et 9 ans, avec 6 activités par cycle de 5 séances par activité et une sortie en milieu naturel.
- ▶ Le perfect-sport, pour les enfants de 10 et 11 ans, avec 3 activités par cycle de 10 séances par activité et une sortie en milieu naturel.

L'aqua-sport est ouvert aux enfants de 6 à 11 ans avec 3 activités par cycle de 10 séances par activité.

L'École Multisports développera le partenariat avec les associations sportives de la ville comme cela s'est fait cette année avec l'association de tennis de table.

Les inscriptions à l'École Multisports se feront à partir du samedi 5 septembre, de 10h à 19h, lors du Forum des Associations et jusque fin septembre auprès du service des sports aux horaires d'ouverture, sous réserve des places disponibles.

Service des Sports : 01 39 98 20 85

Du lundi au vendredi 8h30 à 12h & 13h30 à 18h

Mardi 1 ^{er} septembre	20h45	Réunion du Conseil de Quartier des Loges / Gambetta	École Gambetta
Jeudi 3 septembre	20h30	Réunion du Conseil de Quartier Centre-Ville / Bel Air	Hôtel de Ville
Samedi 5 septembre	10h-19h	Forum des Associations et des loisirs Entrée libre	Centre Cyrano
Dimanche 6 septembre	14h-18h	Visites guidées du Moulin Plein tarif : 3 € / Tarif réduit : 2,50 € / Tarif sannoisien : 2 € Renseignements : Musée Utrillo-Valadon - 01 39 98 21 13 Réservation sur place	Moulin de Sannois
Mardi 8 septembre	14h-19h	Inscriptions aux cours de l'École de Musique Renseignements : 01 34 11 30 80 sannois.edm@wanadoo.fr Entrée libre	École de Musique
	20h30	Réunion du Conseil de Quartier Moulin	École Emile Roux
Mercredi 9 septembre	15h et 20h30	Cinéma : « Harry Potter et le prince de Sang Mêlé » Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	Centre Cyrano
	20h30	Réunion du Conseil de Quartier Les Carreaux / Gaston Ramon	École Gaston Ramon
Jeudi 10 septembre	20h30	Réunion du Conseil de Quartier Pasteur	Self École Pasteur
Vendredi 11 septembre	20h45	Réunion du Conseil de Quartier Voltaire	Hôtel de Ville
Samedi 12 septembre	14h-18h	40 ans de l'association OSS et 20 ans du Club de Tennis Démonstration sportive en présence d'Amélie Mauresmo et de Richard Gasquet	OSS Chemin des Luzernes
	14h-19h	Journée Circulations douces Circuits et animations autour du thème du développement durable et du déplacement non motorisé Renseignements : 01 39 98 20 85	Départ : parvis de l'Hôtel de ville Arrivée et animations : Bd Kennedy
	11h30-17h30	Repas de la rue Carnot - Quartier Centre-Ville / Bel Air Renseignements : 01 39 98 20 25	Rue Carnot
Du mardi 15 septembre au dimanche 20 septembre	Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi 15h-18h Mardi, Jeudi et Dimanche 10h-12h	Exposition de l'association Italia Mia « A l'Italienne » Entrée libre	Centre Cyrano, salle Roxanne
Du mardi 15 septembre au jeudi 1 ^{er} octobre	Du lundi au vendredi 9h-12h/14h-19h	Exposition de Louise Watson, maître verrier à la ML Renseignements : 01 34 11 30 78 mla.sannois@wanadoo.fr www.louisewatson.co.uk Entrée libre	Maison des Loisirs et des Arts
Mercredi 16 septembre	19h	Rendez-vous pour les chorales et cours de chant Renseignements : 01 34 11 30 80 - sannois.edm@wanadoo.fr Entrée libre	École de Musique
	20h45	Réunion du Conseil de Quartier Gare	Hôtel de Ville
Samedi 19 Septembre	15h	Café philo : « L'utopie est-elle nécessaire ? » Entrée libre	Médiathèque



Forum des Associations et des loisirs



Harry Potter



Exposition de Louise Watson



Repas de la rue Carnot

Samedi 19 et dimanche 20 septembre 	10h-12h et 14h-18h	26^{èmes} Journées du Patrimoine Visites du Musée Utrillo-Valadon Renseignements : 01 39 98 21 13 Entrée libre	Musée Utrillo-Valadon
	Samedi 8h30-19h Dimanche 8h30-18h Samedi et Dimanche 10h-12h et 14h-18h	26^{èmes} Journées du Patrimoine Visites du Musée de la Boxe – Visite libre – Visite avec audioguides	Musée de la Boxe
	14h-18h	26^{èmes} Journées du Patrimoine Visites du Moulin Renseignements : 01 39 98 21 13 Entrée libre	Moulin de Sannois
Dimanche 20 septembre 	10h-18h	Fête à l'Ancienne le rendez-vous « traditionnel » de la rentrée Informations : 01 39 98 21 46 Entrée libre	Square Jean Mermoz
	14h30-16h30	« Les Rendez-vous Nature 2009 » : sortie nature Organisé par le Conseil général du Val d'Oise Entrée libre	Parc Schlumberger Corneilles en Parisis
Mercredi 23 septembre	14h	Cinéma : « L'âge de glace 3 - Le temps des dinosaures » Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	Centre Cyrano
	16h et 20h30	Cinéma : « Ne te retourne pas » Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	Centre Cyrano
Vendredi 25 septembre	11h	Cérémonie d'hommage aux harkis	Mémorial d'Afrique du Nord Rue Mauvoisin
Samedi 26 septembre 	15h	Théâtre « La fleur à la bouche » de Luigi Pirandello par le théâtre du Tricorne avec Adrien Bernard - Brunel et Hugo Tilly Entrée libre	Médiathèque
	11h30-18h	Vendanges Festives Omelette géante et animations Inscription sur remise du bulletin d'inscription présent dans le <i>Sannois En Direct</i> ou au 01 39 98 21 01	Moulin et devant la vigne
	20h30	Concert groove Chinese Man / Flox Plein tarif : 17 € / Tarif réduit : 15 € / Adhérent : 12 €	EMB
Dimanche 27 septembre	8h-18h	Brocante du boulevard Gambetta Réservation obligatoire : 20 € les 2 mètres Bulletin d'inscription à l'accueil de l'Hôtel de Ville et au Monoprix	Boulevard Gambetta
Mardi 29 septembre	À partir de 14h30	Thé dansant Plein tarif : 8,50 € / Tarif réduit : 8 € / Tarif Cyrano : 7 €	Centre Cyrano
Mercredi 30 septembre	15h et 20h30	Cinéma : « Tricheuse » Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	Centre Cyrano

OÙ VOUS RENSEIGNER ?

▶ ANIMATIONS CULTURELLES

01 39 98 21 44

culture@sannois.org

Centre Cyrano

01 39 81 81 56 – cyrano.sannois@wanadoo.fr

Musée Utrillo-Valadon

01 39 98 21 13 – musee.utrillo@sannois.org

Musée de la Boxe

Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
01 30 25 92 16 – musee.boxe.sannois@wanadoo.fr

Médiathèque municipale

01 39 81 80 17 – mediatheque@sannois.org

Maison des Loisirs et des Arts

01 34 11 30 78 – m.la.sannois@wanadoo.fr

École de Musique de Sannois

01 34 11 30 80

sannois.edm@wanadoo.fr

EMB

01 39 80 01 39

com@emb.sannois.org – www.emb-sannois.org

▶ SOLIDARITÉ

CENTRE D'ACTION SOCIALE (CAS)

01 39 98 35 00 – service.social@sannois.org

▶ SERVICE JEUNESSE

01 39 98 20 44 / 01 39 80 84 47

Service Scolaire

01 39 98 20 70 – affaires.scolaires@sannois.org

▶ ANIMATIONS SPORTIVES

01 39 98 20 85

sports@sannois.org

▶ LES QUARTIERS

01 39 98 20 25

politique.des.quartiers@sannois.org

POUR TOUTE AUTRE INFORMATION

01 39 98 20 00

VOUS ORGANISEZ UNE MANIFESTATION ?
CONTACTEZ-NOUS

01 39 98 21 02/20 48